N°0000657

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple -Un But-Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

N° MEFP/DGPPE/UCSPE

Dakar, le 19 JAN 2016

Le Ministre

Objet : Atelier de lancement du processus d'élaboration de la stratégie nationale de mise en œuvre des ODD

A la suite de l'adoption du Nouvel Agenda de Développement mondial, le 26 septembre 2015 à New York, le Gouvernement du Sénégal compte élaborer une Stratégie nationale de mise en œuvre des Objectifs de Développement durable (ODD), intégrant les réformes prioritaires du Plan Sénégal Emergent (PSE). Il s'agit de favoriser un processus inclusif avec une participation de tous les acteurs pour une meilleure coordination du suivi de la mise en œuvre.

Pour ce faire, la Direction générale de la Planification et des Politiques économiques (DGPPE), en collaboration avec le PNUD, organise un atelier de lancement du processus d'élaboration de la Stratégie nationale de mise en œuvre des ODD, le **vendredi 22 janvier 2015, à partir de 09 heures, au King Fahd Palace** *(ex Méridien Président)*. A cet effet, je vous remercie des dispositions à prendre pour participer à cette rencontre. Vous trouverez, en pièces jointes, les termes de référence et l'agenda de l'atelier.

Pour le Ministre de l'Economie des Finances, et du Plan et par Délégation
Le Directeur de Cabinet

Alhousseynou DIALLO

P.j : Termes de référence et agenda de l'atelier

DESTINATAIRES :

- 3 représentants du Ministère de la Santé et de l'Action sociale (DPRS, DGAS, ANCMU)
- 1 représentant du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique (DPC)
- 1 représentant du Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur (DAPECT)
- 1 représentant du Secrétariat Exécutif du Conseil national à la Sécurité alimentaire
- 1 représentant du Ministère de la Justice (CEP)
- 2 représentants du Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement rural (DAPSA, DA)
- 3 représentants du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance (CSO/PLCP, CEP, DEEG)
- 1 représentant du Ministère du Renouveau urbain, de l'Habitat et du Cadre de vie (CEP)

.../...

MINISTERE DE LA FEMME DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE
COURRIER ARRIVEE
DATE 19 JAN 2016
N°

2562 2140

REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

MINISTERE DE L'ECONOMIE
DES FINANCES ET DU PLAN

ATELIER DE LANCEMENT DU PROCESSUS D'ELABORATION DE LA STRATEGIE NATIONALE DE MISE EN OEUVRE DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE AU SENEGAL

COMMUNICATION DE MONSIEUR AMADOU BA
MINISTRE DE L'ECONOMIE DES FINANCES ET DU PLAN

Dakar, le 22 janvier 2016

Ministre et du Gouvernement, l'ensemble des catégories d'acteurs de ce processus, notamment le PNUD, qui nous ont toujours accompagné avec des actions multiformes.

Mesdames et Messieurs,

Plus récemment, le 12 décembre 2015, le Sénégal a participé et adopté, comme les 194 autres pays de la planète, la Convention de Paris sur le Climat. C'est vous dire que notre Gouvernement a un sens élevé des questions liées au développement durable.

Le Président Macky SALL avait déjà tracé le cadre de référence de la politique économique et sociale, à savoir le Plan Sénégal Emergent (PSE), dont les orientations stratégiques sont en parfaite adéquation avec les priorités de l'agenda mondial de développement durable. En mettant l'accent sur la transformation structurelle de l'économie et le développement humain, le PSE ambitionne de nous conduire à l'émergence dans la solidarité inter et intra générationnelle.

Les trois axes stratégiques qui constituent l'ossature du Plan Sénégal Emergent (PSE), sont bien en phase avec le programme de développement de l'Agenda 2030, et les priorités définies sont cohérentes avec les ODD et leurs cibles.

A l'évidence, il ne peut donc y avoir de cadre plus cohérent de mise en œuvre de ces ODD, en dehors du Plan d'actions prioritaires du PSE.

C'est pourquoi, j'ai demandé aux services de mon département, de proposer une feuille de route dans une démarche participative et inclusive, pour élaborer une stratégie de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre des ODD au Sénégal. Cette stratégie ne doit laisser personne en rade et pour cela, il convient, bien entendu, de combler le gap pour terminer correctement le travail engagé depuis 2000 avec les OMD.

J'ose espérer que les échanges prévus au cours de la matinée conduiront les acteurs à réfléchir d'ores et déjà sur les points suivants :

- la définition d'un cadre institutionnel et de redevabilité rigoureux et participatif pour le pilotage efficace des ODD intégrant le cadre harmonisé de suivi-évaluation des politiques publiques ;

- la stabilisation d'une liste d'indicateurs restreints pour refléter les priorités du PSE relativement à l'Agenda 2030 ;

- la mise en place d'un système de suivi permanent et informatisé des ODD aux niveaux local, sectoriel et national sur la base d'un noyau d'indicateurs pertinents, comparables, désagrégeables pour plus d'inclusion sociale ;

- le renforcement des capacités des acteurs (Gouvernement, Elus locaux, secteur privé et société civile) dans la mise en œuvre des ODD ;

-le partage ainsi que la vulgarisation des ODD en cohérence avec le PSE à tous les niveaux pour garantir une appropriation large des nouveaux enjeux par toutes les couches de la population sénégalaise ;

- et enfin l'évaluation des besoins de financement (additionnels) pour un suivi correct et une bonne mise en œuvre des ODD au Sénégal.

Dans cette perspective, nous aurons certainement besoin de beaucoup plus de financements, qu'ils soient publics ou privés, nationaux ou internationaux.

Dès lors, vous conviendrez avec moi, de la nécessité d'arrimer désormais la stratégie nationale de mobilisation des ressources aux exigences des ODD.

Sous ce rapport, je suis convaincu de l'engagement responsable de tous les acteurs et partenaires du développement à accompagner le Sénégal, aux plans financier et technique, dans la mise en œuvre satisfaisante des ODD en vue de répondre aux aspirations des citoyens à un avenir plus pacifique, prospère et durable.

C'est avec cette forte conviction que je voudrais lancer officiellement le processus de mise en œuvre des ODD au Sénégal. Je souhaite plein succès à vos travaux, dans l'espoir de converger vers la prospérité partagée et l'émergence d'un changement transformationnel, pour les générations futures.

Je vous remercie de votre aimable attention.

C'est pourquoi, le gouvernement et le système des nations unies ont jugé opportun d'organiser la rencontre de ce jour, pour lancer officiellement le processus d'élaboration de la stratégie de mise en œuvre des ODD au Sénégal.

Cette rencontre a pour objectif premier de permettre à toutes les parties prenantes engagées dans le développement du pays - Institutions et départements publics, Secteur privé, Société civile, Organisations non gouvernementales, Partenaires techniques et financiers – d'être au même niveau d'information sur le processus de mise en œuvre des priorités nationales du PSE pour l'Agenda post-2015 qui vient d'être adopté.

Mesdames, Messieurs

Tout d'abord, permettez-moi de faire un bref aperçu du bilan de la mise en œuvre des OMD.

Il est indéniable que des progrès significatifs ont été enregistrés au cours de la période 2001-2015, même si toutes les cibles ne seront pas atteintes.

Les résultats tendanciels montrent que le Sénégal s'est bien distingué dans la réalisation de trois OMD. Il s'agit de l'OMD-3 (autonomisation des femmes et égalité de genre), de l'OMD-6 (lutte contre le VIH-SIDA et les grandes maladies) et de l'OMD-8 (mise à disposition de l'aide publique et partenariat mondial). Des avancées significatives ont été enregistrées par rapport à certaines cibles, notamment dans l'élimination de la disparité entre les sexes dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, dans l'amélioration du niveau de représentation des femmes au parlement, dans l'amélioration de l'accès des femmes à des actifs économiques, dans la promotion des droits de l'homme en général, des femmes, des enfants et autres catégories sociales vulnérables en particulier. De même, des progrès ont été réalisés dans la lutte contre la faim (dans l'OMD-1) et la promotion de l'accès universel à l'eau potable en milieu urbain et rural de l'OMD-7.

En revanche, des insuffisances ont été notées dans la réalisation de l'OMD-2 (achèvement du cycle primaire), des OMD-4 et 5 (réduction de la mortalité infantile et maternelle), de l'OMD-1 (réduction de moitié de la pauvreté), et de l'OMD-7 (accès universel à un système amélioré d'assainissement).

En définitive, nous retenons un tableau de résultats mitigés, en dépit des progrès tangibles enregistrés dans tous les domaines.

Nous sommes engagés à relever le défi de la réduction de la pauvreté et pour ce faire, nous allons inscrire nos efforts dans le cadre d'une stratégie globale de développement économique et social.

L'accès au plein emploi ne peut aussi s'envisager sans une croissance forte dans les secteurs à coefficient de main d'œuvre élevé et des mécanismes d'incitation et de correction du marché du travail.

Il convient aussi pour vaincre l'extrême pauvreté en milieu rural, de réorienter les programmes et stratégies de développement; d'accroître les activités génératrices de revenu en milieu rural; d'accélérer la construction d'infrastructures rurales; de réduire les inégalités de genre dans l'accès à la terre, aux intrants et à la formation et d'accorder plus d'attention aux régions périphériques touchées par l'insécurité.

Mesdames, Messieurs

Vous convenez avec moi que, malgré des efforts considérables réalisés dans le domaine de la collecte des statistiques ces dernières années, le suivi des OMD a souffert de la faible disponibilité des données, tout comme le suivi des politiques publiques.

Pour ne pas continuer à subir les mêmes contraintes, **le Président de la République, Son Excellence Monsieur Macky SALL** a demandé au Gouvernement de mettre en place un programme d'enquêtes statistiques prioritaires pour le suivi des politiques publiques, y compris les Objectifs de Développement Durable, en cohérence avec le Cadre harmonisé de suivi-évaluation qu'il a institué depuis le 26 mai 2015.

Madame la Représentante du PNUD,

Vous avez tous remarqué que le Sénégal a adopté en marge de la 70ème Assemblée Générale des Nations Unies, les 17 objectifs de développement durable (ODD) répartis en 169 cibles et 338 indicateurs comme agenda de développement mondial à l'horizon 2030.

Je dois rappeler que l'agenda post 2015 a connu son démarrage en 2010, à l'Assemblée Générale des Nations unies. A cette rencontre, les Chefs d'Etat et de gouvernement avaient annoncé leur souhait de donner un coup d'accélération à un processus de développement intégral à travers deux leviers. D'abord, la formulation du Cadre d'accélération des OMD et à partir de 2013, l'engagement pour la définition d'un nouveau cadre post 2015.

Il me plait de rappeler que le Sénégal a toujours été au premier plan de tous ces processus. C'est l'occasion pour moi de remercier au nom de Son Excellence le Président Macky SALL, du Premier